

Le programme du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserves - Elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En juin -

- *Jusqu'au 20 juin*, exposition *Aquae* de Patrick Batard, une série de 17 photos sur le thème de l'eau. A la salle du Conseil Municipal aux heures d'ouverture de la mairie.
- *Samedi 14 juin* à 20h30 à la Salle des Fêtes, gala de l'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne.
- *Samedi 14 juin* en matinée, sur l'Espace des Fêtes, kermesse des écoles organisée par les Parents d'Elèves.
- *Samedi 14 juin* toute la journée à la Halle aux Sports, fête du basket.
- *Mercredi 18 juin* à 18h au Monument aux Morts, commémoration de l'Appel du 18 juin et hommage aux victimes des combats.
- *Jeudi 19 juin* à l'Espace des Fêtes, journée plein air organisée par le Club de la Gaîté.
- *Samedi 21 juin* à la Salle des Fêtes, spectacle des ateliers théâtre du Foyer Rural. A 15h30 atelier jeunes - A 18h30, atelier adultes.
- *Samedi 21 juin* toute la journée sur l'esplanade des Fêtes, Fête du rugby.
- *Du samedi 21 juin au dimanche 5 juillet*, sur les courts, tournoi annuel de tennis.
- *Mardi 24 juin*, à 18h30 à la salle du Conseil Municipal remise des dictionnaires aux élèves de CM2 entrant au collège.
- *Mercredi 25 juin*, Sortie au Pas de la Case, organisée par le Club de la Gaîté. Inscription obligatoire avant le 18 juin.
- *Jeudi 26 juin*, à 19h à la Salle des Fêtes, remise des Trophées des Champions.
- *Vendredi 27 juin* à 20h30 sur l'Espace des Fêtes, Feu de la Saint-Jean et Fête des Accueils de Loisirs.
- *Samedi 28 juin* à 10h15, à la Salle des Fêtes, stage de Zumba organisé par le Foyer Rural.

En juillet -

- *Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juillet* sur l'Esplanade des Fêtes, fête locale (cf. détail au verso).
- *Dimanche 13 juillet* à 22 h30 devant la Halle aux Sports, Bal du 14 juillet animé par l'orchestre Les Toulousains et mini feu d'artifice.

En août -

- *Samedi 30 août* à 14 h sur le boulodrome, concours de pétanque organisé par la Boule Joyeuse et le Comité des Fêtes - Ouvert à tous.

En septembre

- *Vendredi 5 septembre* à partir de 17 h à la Halle aux Sports, Forum des Associations de la ville.

C'est fait !

Le Plan canicule mis en place

. Quand ? Depuis 2004, un plan national Canicule et Chaleurs extrêmes est mis en place tous les étés le 1er juin. Il est maintenu jusqu'au 31 août ; le plan canicule est activé par le Préfet. Comme chaque année, le Lien Social a mis en œuvre des mesures pour intervenir au plan local en cas de chaleurs extrêmes.

Le service a établi un registre des personnes malades, âgées, isolées qui pourraient être en danger en cas de fortes chaleurs. En parallèle, le Lien Social a répertorié les professionnels qui peuvent être alertés en cas d'urgence.

. Comment ? Le plan national prévoit quatre niveaux de canicule. La Préfecture déclenche l'alerte au niveau 3. Dès ce moment, les professionnels du Lien Social prennent contact avec les personnes inscrites sur leur registre et assurent une veille pendant la durée de l'alerte.

. Pour qui ? Le plan a été conçu pour des aînés malades, des personnes fragilisées ou isolées. Ce sont ces populations qui sont recensées au registre Canicule. Mais les Aussonnais non répertoriés, qui redoutent ces périodes, dont l'état de santé s'est ponctuellement dégradé ou qui souhaitent un soutien pendant les épisodes de chaleur extrême peuvent se faire connaître auprès du Lien social—Tél. 05 62 13 45 73

. Que faire ? Chaque année le Lien Social met tout en œuvre pour soutenir les personnes fragilisées pendant ces périodes de canicule. Mais chacun peut aussi lutter contre ces épisodes extrêmes :

. Les recommandations - Si elle touche les aînés, la chaleur expose aussi rapidement les nourrissons et les jeunes enfants à une déshydratation. Les recommandations faites par le Ministère de la Santé sont donc valables pour tous lors d'une vague de chaleur :

- Ne pas rester isolé
- Assurer une solidarité de proximité (parents; voisins, personnes vulnérables)
- Protéger le logement contre la chaleur (volets fermés aux heures chaudes de la journée, linge humide devant les fenêtres, ventilateur à piles ou climatiseur...)
- Eviter les efforts aux heures les plus chaudes

Plus d'infos

<http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

Nouveau

Parc des Expositions (PEX) - Le rapport d'enquête est paru -

La commission publique a fait connaître, le 14 avril, son avis favorable aux éléments présentés par Europolia pour réaliser le PEX. La Préfecture de la Haute-Garonne vient de publier le rapport et ses conclusions. Ils sont disponibles en ligne sur les sites:

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Operations-d-amenagement-et-infrastructures-de-transport/Enquetes-publiques-achevees/Nouveau-parc-des-expositionsde-Toulouse-Metropole>

ou

www.toulouse-metropole.fr/projets/parc-des-expositions.

Elections Européennes - Les résultats à Aussonne

Inscrits : 4811

Votants : 2213 (46 %)

Blancs : 52

Nuls : 29

Exprimés : 2132

Les Députés Européens sont élus dans le cadre de grandes circonscriptions. Le 25 mai, ont été élus les Députés Européens du Grand Sud dont dépend Aussonne :

Louis Aliot (Front National) - Edouard Ferran (Front National) - Joëlle Melin (Front National) - Virginie Rozière (Parti Radical de Gauche) - Eric Andrieu (Parti Socialiste) - Michèle Aliot-Marie (Union pour un Mouvement Populaire) - Franck Proust (Union pour un Mouvement Populaire) - José Bové (Europe Ecologie Les Verts) - Jean-Luc Mélenchon (Front de Gauche) - Robert Rochefort (Union des Démocrates Indépendants/MOUvment DEMocrate).

Voté

Dans ses séances du 24 avril et du 19 mai, le Conseil Municipal a :

- approuvé le budget à la majorité.

Le montant du budget 2014 s'équilibrera à :

- 8 179 019 € pour la section d'investissement
- 7 131 740 € pour la section de fonctionnement.

- les taux des taxes locales pour 2014 sont les mêmes que 2013, pas d'augmentation:

- Taxe d'Habitation : 10,98 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 16,56 %
- Taxe sur le Foncier non Bâti : 82,66 %

- approuvé l'Avant-Projet Détaillé (APD) des travaux de construction du groupe scolaire Louise Michel pour un coût total prévisionnel de 4 968 000 € HT. Il a autorisé le lancement de la consultation des entreprises.

Noté

36 99, allô docteurs - C'est le n° de téléphone unique mis en place depuis le 2 juin en Midi-Pyrénées pour contacter un médecin, la nuit, à partir de 20h ou les jours fériés.

Paiement en ligne - Un rappel : Dans le cadre du développement de l'e-administration, la mairie élargit le nombre de ses services en ligne. Depuis le mois de février, le paiement des services communaux concernant la petite enfance et l'enfance (restauration scolaire, périscolaire...) peut être effectué en ligne.

Collecte des encombrants - Ces collectes spécifiques sont assurées par les services techniques sur inscription obligatoire au 05.62.13.45.74 ou 05.62.13.45.71.

Déchetteries - Les déchetteries de Toulouse Métropole seront fermées les 14 juillet et 15 août.

Marathon du Grand Toulouse - La 8ème édition aura lieu le 26 octobre au départ de Toulouse. Les inscriptions pour cette édition sont déjà ouvertes en ligne. Cette compétition est co-organisée par Toulouse Métropole et le Comité Départemental d'Athlétisme de la Haute-Garonne. Un tarif préférentiel est appliqué pour les inscriptions avant le 31 août. Plus d'infos : www.marathon-toulousemetropole.fr

Fermetures estivales -

- *Crèches Prunel et Prestillou* fermées du 4 au 30 août inclus
- *Relais Assistantes Maternelles* fermé du 4 au 26 août inclus
- *CLAP'S et PIJ* fermés du 4 au 15 août inclus
- *ALSH maternel et primaire* fermés le 27, 28, 29 août et le 1er septembre
- *Tous les services municipaux* seront fermés le 14 juillet et le 15 août

Défibrillateur - Suite à un acte de vandalisme, la Commune n'a plus de défibrillateur. La commande d'un nouvel appareil a été effectuée pour remplacer celui-ci dans les meilleurs délais

Fête locale

Organisée par le Comité des Fêtes, la fête locale aura lieu comme chaque année le premier week-end de juillet sur l'Esplanade des Fêtes. Au programme :

Vendredi 4 juillet :

- A 22 h, bal avec l'orchestre Motel
- A 22h30, retraite aux flambeaux (rendez-vous à 22h devant la salle des Fêtes)
- A 23h, feu d'artifice sur le terrain de rugby

Samedi 5 juillet

- A 14h30 concours de pétanque au boulodrome
- A 22h Grande soirée dansante animée par l'orchestre Utopie

Dimanche 6 juillet

- A 15h, jeux gonflables gratuits pour les enfants
- A 18h30, apéritif concert avec la Steel Band Tropicque du Cancer

Fête foraine pendant les trois jours.